

Deux pierres genevoises armoriées

Autor(en): **Deonna, Henry**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **41 (1927)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mit Sternen geschmückt. In dieser wie in den folgenden Darstellungen kommt der Helm ständig als offener Spangenhelm vor. Richtige, altüberkommene Wappendarstellungen enthalten zwei blechene Kirchenstuhl-Täfelchen aus dem Hof vom Jahre 1773, die sich auf Ludwigs Sohn und Enkel **Johann** Martin (1695—1755), verm. mit Anna Elisabeth Foster (Fig. 151) und Franz **Ludwig** (1743—1812), verm. mit Anna Maria Schobinger, beziehen.

Auf einem 1788 datierten Blechtäfelchen mit den Wappen des Josef Ludwig Studer und seiner Ehefrau **Elisabeth** von Moos (1751—1830), Schwester des Ludwig von Moos-Schobinger, wächst die Kleinodfigur des von Moos-Wappens aus einem gekrönten Helm, trägt aber keine Sterne. Zwei Wappentäfelchen von weiteren Geschwistern des Ludwig von Moos-Schobinger sind aus den Jahren 1789/90 vorhanden: Im Wappen **Johann's** von Moos (1737—1820) läuft der mit einem Stern bedeckte Bär frei (ohne Dreiberg) aufrecht, in demjenigen der Jungfrauen **Regina** (†1807) und **Josefa** (†1819) von Moos ist sowohl der Schildbär, der aufrecht über einen Dreiberg läuft, wie der Kleinodbär mit drei Sternen besetzt, und letzterem zudem noch ein Stern in die Pranken gegeben.

Mit diesen schon sehr volkstümlich freien Gestaltungen des von Moos-Wappens schliesst unsere Studie. Ergab die Entwicklung vom 15. bis 17. Jahrhundert kaum nennenswerte Veränderungen mehr, so hat, so viel ersichtlich, im 18. Jh. der auf Ludwig von Moos-Schobinger gehende Hauptstamm der Familie das im 14. Jh. entstandene Normalwappen am reinsten bewahrt. Dies hängt damit zusammen, dass diese Linie die Familientradition am besten gepflegt und bereits schon familiengeschichtliche Studien getrieben hat. Ludwigs Sohn **Johann Martin** von Moos (1778—1842), verm. mit Anna Maria Schallbretter, wurde Stammvater aller jetzt lebenden von Moos in Luzern, deren Wappengestaltung sich im allgemeinen im Geiste ihrer Ahnen heraldisch getreu entwickelt hat.

Deux pierres genevoises armoriées

par HENRY DEONNA.

Depuis de nombreuses années les archéologues et les héraldistes ont cherché à identifier deux pierres sculptées et armoriées.

La première se trouvait encastrée dans le mur d'une dépendance de la maison Chouard, rue Etienne Dumont n° 3 (dernièrement elle a été remise par ses propriétaires au Musée d'Art et d'Histoire); la seconde est placée dans le mur de l'escalier de l'Hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation à la Coulouvrenière.

Nous n'entrerons pas dans le détail fastidieux de recherches restées infructueuses jusqu'au moment où le hasard nous dévoila coup sur coup l'histoire de ces deux documents.

Le premier (fig. 152) représente un écu ovale soutenu de deux lions contournés.

L'écartèlement porte: aux 1 et 4 un lion appuyé contre un tronc d'arbre, ce sont les armes des *de Bernières*: d'azur au lion d'or, la dextre appuyée sur un tronc écoté de même: aux 2 et 3, un parti, à la bordure chargée de coquilles, armes

des *de Maule*: parti d'argent et de gueules à la bordure de l'un en l'autre chargée de 8 coquilles de l'un en l'autre, — sur le tout un écu portant un lion. Les alliances figurant dans l'écartèlement ont permis d'identifier la famille, car nombreuses à Genève et aux alentours sont celles portant cet emblème.

Il s'agit des armes du Quesne, soit de la pierre tombale du marquis Henri du Quesne, qui portait: *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules*.

Les de Bernières étaient une famille noble du Dauphiné, confondue à tort par les biographes du célèbre Du Quesne avec celle de Bretagne dont les armes sont différentes. La mère d'Henri du Quesne, fils de l'amiral Abraham, se nommait Gabrielle de Bernières et non Catherine. Cette dame, catholique de naissance, avait, malgré l'opposition des siens, abjuré pour pouvoir épouser son mari.

Les armes de Maule appartiennent à la grand'mère paternelle de Henri du Quesne: Marthe de Maule.



Fig. 152.

Pourquoi les auteurs (Haag, France Protestante, Agnew, Dufour-Vernes, etc.) qui du reste se sont tous copiés, l'appellent-ils Marthe de Caul? Erreur de lecture sans doute.

Les de Maule, d'origine bretonne ou normande, eurent des représentants en Ecosse et furent créés comtes et barons Panhurst; ils s'éteignirent à la fin du XVIII^e siècle.

Qui était Henri du Quesne? Issu d'une vieille famille de marins normands, fils du célèbre amiral, il naquit en 1652 et mourut à Genève à la Grand'Rue le 11 novembre 1722 à 70 ans.

Reçu bourgeois gratis le 19 avril 1704, « en considération de sa naissance, de ses grandes qualités et surtout de sa piété et de sa probité », il avait épousé Françoise Bosc de la Calmette, fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse, dont il eut deux fils, reçus bourgeois avec leur père.

Homme religieux, actif, du Quesne eut une vie mouvementée: à 14 ans il fit sa première campagne dans la marine. A la révocation de l'Edit de Nantes

il prévint la ruine de sa carrière et quitta la France pour s'établir dans la baronnie d'Aubonne, qu'il acheta en 1685 du voyageur Tavernier.

En 1702, après beaucoup de projets ébauchés et en partie réalisés, il quitta Aubonne pour se fixer à Genève, où il mourut en 1722. Il avait essayé en 1715 de rentrer en France, persuadé que le Régent réparerait les injustices de Louis XIV à l'égard des protestants: on le menaça de le jeter à la Bastille s'il ne partait de suite (v. *France Protestante*, 2^e éd. art. Du Quesne et *Almanach général suisse*, I, p. 233).

Reprenons l'histoire de sa pierre tombale. Du Quesne avait été enterré dans l'église de St-Gervais. Le 19 avril 1723 (*Registre du Conseil*) son fils Marc et sa veuve sollicitent des Conseils l'autorisation d'exhumer le corps pour le placer à St-Pierre, en y mettant une inscription.

Le Conseil délibéra longuement sur cette demande, car les avis étaient partagés. Il décida de prier M. du Quesne « de se contenter de mettre une inscription à St-Gervais ou à St-Pierre, en laissant le corps dans son tombeau ».

L'épithaphe dut être placée à St-Pierre; nous en ignorons la teneur. A quelle date a-t-elle été enlevée? 1755 ou 1794? En 1755, la Commission du Temple de St-Pierre, « vu l'arrangement à faire de l'intérieur de l'édifice, décide d'enlever « certaines inscriptions, qui pourraient être mises dans la chapelle de la princesse « de Portugal. » En 1794, le gouvernement provisoire procède à de nouvelles transformations « pour disposer le temple d'une manière qui assurât aux séances de l'Assemblée Souveraine plus d'ordre, de dignité, et d'aisance que ce n'était le cas ».

Nous trouvons dans les dépenses de la Chambre des Comptes un règlement avec l'entrepreneur Vaucher-Faton pour l'enlèvement des pierres et matériaux.

En tout cas, la pierre tumulaire de du Quesne fut scindée en deux: l'épithaphe a disparu et seule la partie armoriée a été conservée, sans doute parce qu'elle a été incorporée au mur de l'immeuble Chouard. Il est à regretter que les intempéries aient porté atteinte au relief de la pierre et que son descellement récent l'ait encore davantage mutilée.

La seconde pierre armoriée (à l'Hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation) provient de l'ancien hôtel de cet « exercice » où elle figurait dans la façade midi; sans doute y avait-elle été placée lors d'une réfection du bâtiment.

L'écu (fig. 153) est surmonté d'une couronne de marquis, soutenu de deux palmes et représente un écartelé aux 1 et 4 un ours rampant, aux 2 et 3 deux fasces accompagnées de besants, sur le tout un écu timbré d'une couronne comtale et chargée d'une fasce.

Ce sont les armes des de Baschi. Originaire de l'Ombrie, cette famille quitta l'Italie pour se fixer en Provence au XVI^e siècle. Thaddée de Baschi embrassa la Réforme et s'établit en Dauphiné en 1574. De lui descendent plusieurs branches actuellement éteintes et *Louis de Baschi*, né en 1646, mort à Genève en 1703, dont la pierre tombale nous intéresse.

Il était marquis d'Aubaïs et comte du Cayla (et non du Caylus comme l'indiquent à tort certains généalogistes); à la révocation de l'Edit de Nantes il émigra et vint à Genève. Sa piété et sa générosité en firent un des membres les plus influents des réfugiés français. Le 16 juin 1703, il expirait dans l'appartement qu'il occupait dans la maison de Noble Jacques Pictet, syndic, après avoir, peu

de jours auparavant, dicté son testament au notaire Etienne Beddevole en présence de ses amis: le marquis Henri du Quesne, dont nous venons de parler, Gaspard Perrinet, marquis d'Arzilliers (qui annonce cette mort dans une lettre au comte de Galloway, datée du 25 juin 1703), le ministre Jean Saurin, etc. Le 18 juin, le Conseil autorisa sa sépulture au Cloître.

Son frère, le comte du Cayla, qui était absent, remercia le 20 juillet la Seigneurie de cette marque de déférence et le 3 août lui soumit le projet du texte de l'épithaphe, que le Conseil approuva. Le voici: «*Messire Louis de Bachi, marquis d'Aubaïs en Languedoc, issu de l'illustre maison des comtes de Bachi, en Italie, établie en France depuis l'an 1410, s'estant retiré en cette ville pour la Religion en 1685, après la révocation de l'Edit de Nantes, est décédé le 16 juin 1703 aagé de 57 ans, a été enterré au pied de ce mur le 18 du dit mois.*» La pierre tombale comprenait l'épithaphe et les armoiries du défunt qui surmontaient l'inscription.

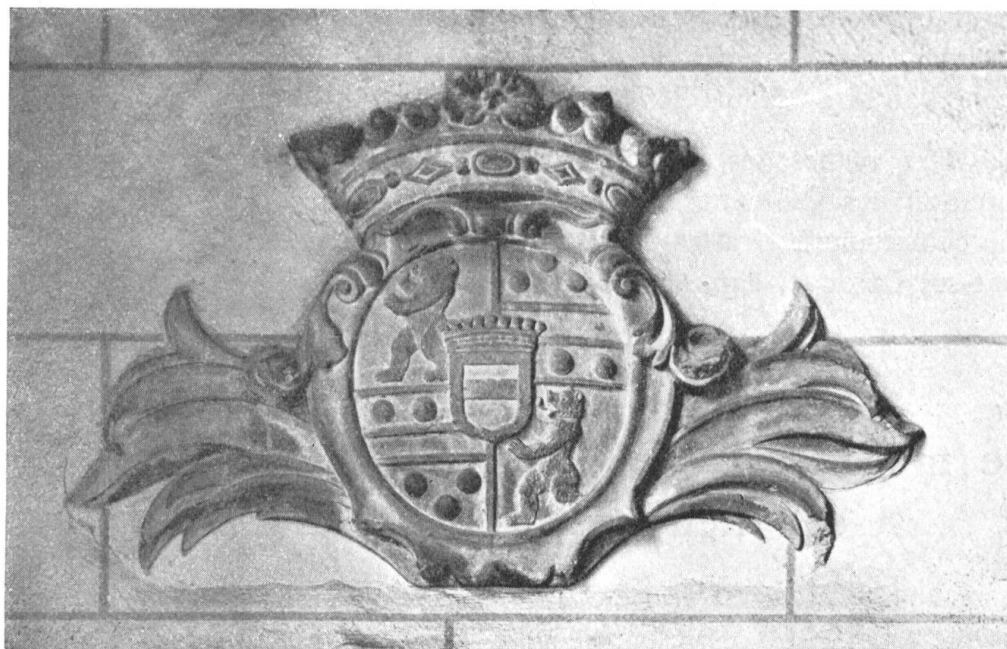


Fig. 153.

Comme pour du Quesne, la pierre fut brisée en deux parties; les armoiries nous ont été conservées. Quant à l'épithaphe, elle se voyait encore encadrée dans un mur de clôture de la campagne Dupont-Buèche à front de la route de Chêne. Qu'est-elle devenue? et comment avait-elle échoué dans cette propriété?

L'écusson déjà décrit se lit: écartelé aux 1 et 4 d'or à l'ours rampant de sable, aux 2 et 3 d'azur à la jumelle d'argent accompagnée en chef de 3 besants de même en fasce et de 3 en pointe 2 et 1. Sur le tout: de gueules à l'écu d'argent chargé d'une fasce de sable. Les premier et quatrième écartèlements sont les armes *de Bermond* alliés aux *Baschi* et les second et troisième écartèlements celles des *du Faur*, marquis d'Aubaïs et du Cayla, famille de la trisaïeule de Louis de Baschi, laquelle, par son mariage, apporta ces seigneuries à son mari, Balthazar, en 1591.

Le Cloître où avait été inhumé Baschi fut vendu par la seigneurie, le 25 juin 1721, à Gédéon Mallet pour être démoli. Quant aux pierres tombales des gens de qualité, elles furent transportées à St-Pierre. C'est donc dans ce temple que

celle de Baschi subsista jusqu'en 1794, où elle fut enlevée et comprise dans les matériaux de démolition, subissant le sort de l'épithaphe de du Quesne.

Avant de terminer, encore quelques détails sur notre personnage. Baschi avait eu un fils: Charles, né en 1684, qui lui avait été enlevé à l'âge d'un an pour être remis à des parents catholiques. Quand l'enfant eut atteint l'âge de onze ans, l'évêque de Nîmes, Fléchier, écrivit au roi, le 5 juillet 1695, que cet enfant appelé à tenir un rang considérable et à succéder à de grands biens, ne pouvait plus être confié à des nouveaux convertis, ses parents Henry et Jean de Roche-more d'Aigremont; qu'il convenait de le mettre au collège des Jésuites. Ce qui fut fait. Un homme dévoué au marquis essaya de lui rendre son fils, en le retirant de son collège, mais le jeune garçon fut repris sur la route de Genève et remis à ses professeurs.

C'est le marquis d'Aubaïs, grand ami des lettres, grand collectionneur de livres et de manuscrits, membre de nombreuses académies, qui mourut en 1777, après avoir été toute sa vie un Mécène; sa descendance s'éteignit peu après lui.

Une autre figure intéressante de cette famille est la comtesse du Cayla, née Zoé Talon, l'amie de Louis XVIII, une arrière petite-nièce de Louis de Baschi.

NB. Des recherches entreprises pour retrouver les deux fragments d'épithaphe manquants viennent d'être couronnées de succès: l'un (Baschi) se trouve dans une campagne à Grange-Canal et l'autre encadrée dans le mur d'une écurie à Pinchat-sur-Carouge, dans la propriété de M. Eugène Lenoir.

Einige mittelalterliche Geschlechter aus dem Gebiete des heutigen Kantons Luzern.

Von Dr. H. A. VON SEGESSER.

IV.

14. **Edelknechte von Soppensee.** — Als Wolhuser Dienstmänner erschienen zuerst Rudolf und Ulrich „de Sopinse“ im Jahre 1257. Sie nannten sich nach einem Weiler in der Gemeinde Buttisholz. Ihre Burg soll nach Lokaltradition am 5. April 1388 durch die Luzerner zerstört worden sein. Bis zum Übergang der Freiherrschaft Wolhusen an Österreich treten die Soppensee vielfach im Wolhuser Gefolge auf. Sie erhielten von den Habsburgern die Burghut zu Escholzmatt. Das Jahrzeitbuch von Ruswil, wo die Familie ihre Grabstätte hatte, nennt zum 24. XII. „Her Ulrich von Soppensee von eschelsmatt“. Noch 1343 verkaufte die Familie dort Liegenschaften. Sie war u. a. mit den Dienstmännern v. Bechburg, den Herrn v. Ruediswil und den Meyern v. Reitnau verschwägert.

Infolge der Heirat Itas von Wolhusen mit Graf Hartmann v. Froburg (1280) waren Glieder der Familie ins Buchsgau gezogen, wo sie seit 1317 eine Rolle spielten, die Schicksale dieser Landgrafschaft teilten, die Vogtei im Balstal innehatten, auf den Erlinsburgen und zeitweise auf Bechburg sassen.